

Elle est reconnue comme la spécialiste du monde associatif en France. Universitaire incontournable sur le sujet, depuis dix ans, son *Paysage associatif français* fait référence. On attend pour 2018 sa dernière édition mise à jour avec de nouveaux chiffres. Viviane Tchernonog est notre invitée.

Viviane  
Tchernonog

« Ce qui me fait le plus plaisir, c'est quand on m'oppose mes propres chiffres ! »

Ne dites pas à Viviane Tchernonog qu'elle est sociologue, sinon elle vous répondra : « On me présente toujours ainsi, alors qu'en réalité je suis économiste ! » Il est vrai que son travail l'amène à collecter des données qui ne sont pas que budgétaires, mais sa spécialité (et elle le revendique) est bien l'analyse économique des associations.

#### TERRA INCOGNITA

Tout commence au début des années 1980. La jeune économiste, donc, s'intéresse à l'économie non marchande et aux politiques sociales des communes. Ces dernières s'interrogeaient sur leurs priorités et les arbitrages qu'elles devaient faire dans leurs bureaux d'aide sociale. Elles interpellent l'université sur la question. « Pour cerner le mieux possible la pauvreté et les politiques sociales des communes, il nous paraissait nécessaire de passer par les associations. À peu près un dixième des budgets communaux allaient vers elles : c'était donc un espace clé à explorer » explique Viviane Tchernonog. « C'est là que nous nous sommes très vite rendu compte que les associations étaient pour la recherche une terra incognita ! »

Parallèlement, l'université américaine John Hopkins de Baltimore, qui travaillait sur les organismes sans but lucratif, était à la recherche de comparaisons internationales... La jeune chercheuse et l'équipe d'Edith Archambaut s'attellent alors à un travail de connaissance de la vie associative pour lequel Viviane Tchernonog est chargée de construire les données relatives au financement des associations. « Il n'existait pas de répertoire des associations à partir duquel

conduire des enquêtes, nous avons donc eu l'idée de distribuer des questionnaires aux mairies qui pourraient les donner aux associations... Il s'agissait d'établir un petit échantillon qui soit représentatif des principaux types associatifs et de pouvoir ainsi rédiger des monographies. » Encore faut-il pouvoir financer l'envoi postal des questionnaires. Un responsable du Crédit Coopératif auquel elle parle de son travail accepte de soutenir la démarche : « Je n'y crois pas trop, lui explique-t-il, mais je vous aide à lancer votre travail... »

#### COMPARER DANS LE TEMPS

Et là, surprise ! « On a reçu des milliers de réponses » se souvient-elle. Des financements de la Fondation de France et du Crédit Mutuel permettent alors d'exploiter les données recueillies et de répondre aux besoins d'information sur le sujet des pouvoirs publics, des partenaires privés et des associations elles-mêmes. Viviane Tchernonog a trouvé sa voie et son champ de recherche. À partir de là elle lancera en lien avec l'ADDES (Asso-

« On me présente toujours comme sociologue, alors qu'en réalité je suis économiste ! »

ciation pour le développement des données sur l'économie sociale), de façon périodique, ses enquêtes « Paysage associatif ». En 2002, elle saisit l'opportunité d'un appel d'offres de la Mission recherche et expérimentation du ministère des Affaires sociales « Produire les solidarités : la part des associations », pour voir comment, en dix ans, les choses avaient évolué. « C'est ce qui nous a intéressés : observer ce qui bougeait et ce qui demeurait. » Repérer les grandes évolutions du secteur restera une des préoccupations de

la chercheuse. C'est ainsi qu'elle publie en 2007 son premier *Paysage associatif français*, résultat d'une campagne menée en 2005 à partir de 9 000 réponses d'associations. Rebelote avec le second *Paysage* publié en 2013 à partir de 8 000 réponses obtenues en 2012. C'est avec celui-ci qu'elle rend visibles les grandes évolutions du financement des associations : augmentation des financements privés face aux financements publics et, parmi ces derniers, baisse de la part des subventions et augmentation substantielle de celle provenant des marchés publics et autres appels à projets.

#### DERNIÈRE SALVE

En 2016, elle relance sa propre enquête, toujours selon la même méthodologie. À partir des 7 500 réponses reçues, elle prépare la troisième édition du *Paysage associatif français* qui devrait sortir dans le courant de l'année 2018. « Sur le fond, confie-t-elle, cela ne bouge pas énormément, mais j'en attends néanmoins la confirmation d'évolutions déjà repérées : à quelle vitesse le financement des associations se privatise-t-il ? De combien augmente la participation des usagers ? Quel est le poids relatif des financements publics ? Quels types d'associations disparaissent et quels types apparaissent ? » En universitaire pointilleuse, elle ne veut rien affirmer avant que d'avoir tout dépouillé. Un travail de titan : « Je connais les biais et je corrige donc certains résultats bruts car, par exemple, je sais très bien que dans mes questionnaires, j'ai une sur-représentation des associations sportives et culturelles et une sous-représentation des grosses associations (médico-social, écoles, hôpitaux, ...). Donc, j'extrapole et je corrige. Je nettoie également les incohérences. Pour cela, je regarde les réponses une

à une et si je vois quelque chose de bizarre, je vérifie. Et éventuellement je téléphone pour demander un éclaircissement... » L'Insee lui a avoué qu'ils ne feraient jamais tout ce travail ! Heureusement, elle n'est pas seule cette fois. Elle travaille avec 5 personnes pour exploiter les questionnaires, tester, relancer, saisir, etc. Et puis, elle s'est associée à d'autres chercheurs : Lionel Prouteau, Muriel Tabariés et Philippe Eynaud.

#### APPROPRIATION ASSOCIATIVE

Aujourd'hui, les associations se sont largement emparées des résultats de ses travaux. Cela la réjouit, lui fait grand plaisir et parfois même l'amuse quand elle débat avec des personnes qui lui opposent ses propres chiffres : « C'est la preuve que le public s'est approprié les résul-

L'Insee lui a avoué qu'ils ne feraient jamais tout ce travail !

tats de mes travaux. » Son souci est bien là : donner des éléments pour aider à la prise de position, mieux faire connaître la réalité de la situation des associations sans tomber dans le fantasme ou le délire ; asseoir la décision sur la légitimité de données chiffrées, fiables et vérifiées ; et permettre aux associations de mieux se défendre et se projeter dans l'avenir. C'est le sens de son engagement au sein du Haut Conseil à la Vie associative où elle a été nommée en 2016 parmi les « personnalités qualifiées » de l'instance placée auprès du Premier ministre. Modestement, elle avoue ignorer beaucoup de choses sur les associations. Mais elle sait aussi que sur certains sujets, il n'y a que ses enquêtes qui sont en mesure d'apporter des éléments de réponse. Et aussi toutes celles et tous ceux qui ont pris le temps de les lire !